

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19967**

Intitulé

MASTER : MASTER MANAGEMENT FINANCIER (Domaine : Droit, Economie, Gestion - Mention : Gestion patrimoniale et financière)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Bordeaux	Président de l'Université, Recteur chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313p Organisation des services financiers

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Organiser et contrôler la gestion économique (définition d'objectifs, indicateurs d'activité, mesure de performance...) d'une entreprise et en optimiser la rentabilité financière selon les choix stratégiques décidés par les instances dirigeantes et les réglementations (commerciales, fiscales et financières) ;
- Evaluer et suivre la situation financière de l'entreprise ; concevoir des instruments de suivi et d'analyse de risques ; réaliser des études prospectives de résultats
- Contribuer à la prévention, à la maîtrise des risques financiers de l'entreprise et à la recherche d'irrégularités éventuelles ;
- Suivre les relations avec les partenaires financiers et commerciaux,
- Veiller à la faisabilité financière des projets et élaborer l'information financière des projets,
- Suivre l'exposition de l'entreprise aux risques juridiques et financiers qu'elle peut subir.

Le titulaire du diplôme est capable de :

- lire et interpréter les documents financiers d'une entreprise pour évaluer sa santé financière ;
- suivre l'évolution des résultats financiers de l'entreprise et établir son plan de financement ; superviser, contrôler la gestion de la trésorerie et émettre des recommandations sur l'allocation des ressources financières aux instances dirigeantes ;
- analyser les performances de la structure et préconiser des actions correctives ; réaliser les modèles de prévisions pour l'entreprise, le projet de restructuration ; concevoir le business plan, l'introduction en bourse, l'offre publique d'achat pour des instances dirigeantes de l'entreprise conseillée ; étudier/identifier les risques de crédits, de marché... de l'entreprise et proposer des solutions de couverture.
- évaluer la valeur d'une entreprise ;
- négocier avec des partenaires extérieurs l'obtention ou la distribution de financements ;
- accompagner les projets de développement de l'entreprise et élaborer des montages financiers complexes ;
- identifier les dimensions juridiques et fiscales des décisions financières ;
- mener une mission au sein d'une entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme peut travailler dans les secteurs suivants :

- Entreprises industrielles et commerciales de tout secteur
- Banques
- Sociétés financières

Le titulaire du diplôme peut accéder aux emplois suivants :

- Analyste financier
- Cadre financier d'entreprises ou d'organisations à but non lucratif
- Gestionnaire de trésorerie
- Contrôleur financier
- Chargé d'affaires de banques

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1202 : Analyse de crédits et risques bancaires

M1201 : Analyse et ingénierie financière

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

Réglementation d'activités :

Les métiers auxquels prépare ce diplôme ne sont pas des activités réglementées.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'octroi du diplôme de Master « Management financier » s'effectue après une formation en 4 semestres. A l'Université de Bordeaux, il est recommandé de suivre le Master 1 « Gestion patrimoniale et financière » (ou le Master 1 « Management » pour la Formation Continue) pour accéder au Master 2 « Management financier ». Néanmoins les candidatures sont ouvertes à toute personne titulaire d'un Master 1 en

Sciences de gestion et management ou encore, en AES. Une sélection des candidats est effectuée sur dossiers à l'issue des deux premiers semestres par un jury composé, outre du responsable de la formation, d'enseignants ou de professionnels intervenant dans la formation

M1 PARCOURS RECOMMANDE « GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIERE », PARCOURS FORMATION INITIALE

SEMESTRE 1

UE 1-1 : Management et contexte organisationnel de la finance 1 (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 75h)

UE 1-2 : Décision et outils techniques de la finance (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 100h)

UE 1-3 : L'étudiant choisit un des deux parcours de spécialité

Parcours 1 : Management financier (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 40h)

Parcours 2 : Gestion du patrimoine privé (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 40h)

SEMESTRE 2

UE 2-1 : Management et contexte organisationnel de la finance 2 (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 75h)

UE 2-2 : Aspects internationaux et juridiques de la finance (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 100h)

UE 2-3 : L'étudiant choisit un des deux parcours de spécialité

Parcours 1 : Management financier (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 40h)

Parcours 2 : Gestion du patrimoine privé (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 40h)

UE 2-4 : Professionnalisation (CREDITS : 4 - Volume : 2 mois minimum)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu pour les UE 1-3 et 2-3,
- contrôle continu et contrôle terminal pour les UE 1-1, 1-2, 2-1 et 2-2,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal.

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Le semestre 1 est validé si la moyenne des UE qui le composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20 ET si la moyenne de chacune des UE est égale ou supérieure à 7/20.

Le semestre 2 est acquis si :

- la moyenne des UE 2-1, 2-2 et 2-3, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20,
- la moyenne de chacune de ces UE est au moins égale à 7/20,
- la note de l'UE 2-4 est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est validée lorsque chacun des semestres est acquis.

M1 PARCOURS « MANAGEMENT », RECOMMANDE EN FORMATION CONTINUE

SEMESTRE 1

UE 1 : Contexte organisationnel (CREDITS : 9 - Volume horaire total : 49h)

UE 2 : Développement organisationnel (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 28h)

UE 3 : Fondamentaux de gestion (CREDITS : 15 - Volume horaire total : 70h)

SEMESTRE 2

UE 4 : Techniques de gestion (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 56h)

UE 5 : Management général (CREDITS : 6 - Volume horaire total : 28h)

UE 6 : Professionnalisation (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 21h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu et examen terminal pour les UE 1, 2 et 4,
- contrôle terminal pour les UE 3, 5 et 6,
- un rapport de stage pratique pour l'UE 6,
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal.

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Chaque semestre est validé lorsque chacune des UE qui le composent sont acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

L'année est validée lorsque chacun des semestres est acquis.

MASTER 2 « MANAGEMENT FINANCIER »

SEMESTRE : 1

UE 1-1 : Evaluation stratégique-financière de l'entreprise (CREDITS : 14 - Volume horaire total : 80h)

UE 1-2 : L'entreprise et la relation bancaire (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 60h)

UE 1-3 : Déontologie financière (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 60h)

SEMESTRE : 2

UE 2-1 : Droit et fiscalité des opérations financières (CREDITS : 8 - Volume horaire total : 60h)

UE 2-2 : Ingénierie financière (CREDITS : 12 - Volume horaire total : 60h)

UE 2-3 : professionnalisation (CREDITS : 10 - Volume horaire total : 10h)

Modalités de contrôle des connaissances :

- contrôle continu pour l'UE 2-1,
- contrôle continu et contrôle terminal écrit pour les UE 1-1, 1-2, 1-3 et 2-2,
- un rapport de stage et une soutenance pour l'UE 2-3
- deux sessions d'examen pour le contrôle terminal

Modalités de capitalisation et de compensation :

Chaque UE est acquise pour une durée illimitée lorsque la moyenne des notes des matières qui la composent, affectées de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Cette compensation s'effectue sans note éliminatoire.

Chaque semestre est validé quand toutes les UE qui le composent sont elles-mêmes acquises. Il n'y a pas de compensation entre UE.

L'année est validée lorsque chacun des semestres est acquis.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé d'un enseignant-chercheur et d'un professionnel intervenant dans la formation
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé d'un enseignant-chercheur et d'un professionnel intervenant dans la formation
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé d'un enseignant-chercheur et d'un professionnel intervenant dans la formation
Par candidature individuelle	X	Possible pour tout ou partie du diplôme par la VES. Même jury.
Par expérience dispositif VAE	X	Membres permanents de la commission de VAE, responsable de la formation, intervenants dans la formation (un enseignant-chercheur et un professionnel)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Universidad Catolica Madre y Maestra, Santiago, République Dominicaine, juin 2011 ; Université Libano-Canadienne, Beyrouth, Liban, juin 2011 ; Université Nationale du Viêt Nam, Hanoi, juin 2010 ; Université Saint-Clément d'Ohrid, Sofia, Bulgaire, avril 2013.

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 janvier 2012 relatif aux habilitations de l'Université Bordeaux IV à délivrer les diplômes nationaux

Décret n°2013-805 du 3 septembre 2013 portant création de l'Université de Bordeaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/enquetes-et-statistiques>

Autres sources d'information :

www.u-bordeaux.fr/formation/PRMGGPF0_111/m1-gestion-patrimoniale-et-financiere

www.u-bordeaux.fr/formation/PRMGMANO_111/master-1-management

www.u-bordeaux.fr/formation/PRMGGPF0_211/master-2-professionnel-management-financier

www.u-bordeaux.fr/Colleges-et-departements/College-Droit-science-politique-economie-et-gestion/IAE-Bordeaux

www.u-bordeaux.fr

Université de Bordeaux

Lieu(x) de certification :

Université de Bordeaux : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Bordeaux]

Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pôle Universitaire de Sciences de Gestion (PUSG) de Bordeaux

Cursus délocalisés à Santiago (Saint Domingue), Sofia (Bulgarie), Beyrouth (Liban) et Hanoï (Viêtnam)

Historique de la certification :